

Cher Monsieur,

J'ai bien pris connaissance de votre mail du 14 avril dernier, à la suite duquel j'ai demandé à Antonin Cavelier, Conseiller technique au sein de mon Cabinet, de prendre votre attache.

En 2025, nous commémorerons en effet le centenaire de la disparition de Stéphane Dervillé, dont l'action et l'empreinte ont durablement marqué la fin du XIXe siècle et l'ensemble du siècle dernier, que ce soit sur le plan industriel, architectural, ferroviaire ou encore dans la justice commerciale.

Un tel et riche parcours mérite que la lumière soit faite sur ce personnage incontournable du tournant du XXe siècle.

Dans l'attente de la création de ce comité et d'initiatives futures concernant S. Dervillé, Antonin Cavelier (en copie du présent) demeurera votre interlocuteur privilégié.

Bien sincèrement.

David Lisnard.
Maire de Cannes

Président de l'Agglomération Cannes Pays de Lérins